MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences de Sauveteur Secouriste de Travail

validité du programme : 22/11/2021 au 22/05/2023 - V1 mise à jour 15/03/23

Conditions d'admission

Public: Toute personne de 18 ans ou plus **Prérequis**: Être titulaire d'une carte SST **Délais**

d'accès à la formation : 8 jours

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours

adaptée ou en centre de secours.

Renseignements pratiques

Durée: 7 heures

Participants: individuel ou en groupe (4 à 10 stagiaires)

Attestation: Carte SST **Actualisation**: Tous les 24 mois

Accessibilité : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre responsable Sandrine ASSELIN : formation@udsp50.fr

Tarifs: 100€ (individuel)

Moyens Pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson)..

Intervenant : 1 Formateur SAPEUR-POMPIER certifié INRS et recyclé.

Modalités d'évaluation: certificative (conforme à l'IRNS). Participer à l'ensemble de la session, réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation. Une grille de suivi individuelle est renseignée tout au long de la formation par le formateur.

Planification

Intra-entreprise / Inter-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques..)

Dates consultables sur demande: formation@udsp50.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide mémoire SST de l'INRS
- 1 carte SST à jour
- 1 attestation de fin de formation

Objectifs

Le maintien et l'actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail de conserver et de mettre à jour leurs compétences telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Programme

Domaine de compétence n°1 Intervenir face à une situation d'accident du travail

- 1- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST
- 2- Protéger de façon adaptée
- 3- Examiner la victime

Rechercher, reconnaitre les signes et prioriser les actions à réaliser

- 4- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- 5 Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen les actions à effectuer Réaliser les actions choisies en respectant la conduite à tenir Surveiller

Domaine de compétence n°2 <u>Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise</u>

- 6 Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7 Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8 Participer à la maitrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des compétences :

À partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnement simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

UDSP50 4 Rue Belle Croix 50000 Saint-Lô

Horaires: 08 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00.

Téléphone : 02 33 05 83 90 Mail : formation@udsp50.fr Inscription en ligne https://www.udsp50.fr





